



## ***Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 6 septembre 2018 de 19h30 à 21h30***

***Centre ADEPS allée du stade à 5100 Jambes***

Compte tenu du caractère spécifique de l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire s'est tenue à huis-clos.

### **1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires**

Les dispositions de l'article PA 34 sont d'application : il est rappelé aux parlementaires qu'ils doivent présenter leur licence et carte d'identité. En application de l'article PA 33, le contrôle sera clôturé au plus tard trente minutes après l'heure fixée pour le début de l'assemblée.

#### **Nombre de parlementaires :**

Liège :	9
Hainaut :	8
Bruxelles - Brabant :	6
Namur :	4
Luxembourg :	3

L'assemblée générale débute à 19h30

#### **Composition de l'Assemblée Générale**

##### **Sont présents pour le Conseil d'Administration :**

Mesdames Isabelle **DEL RUE**, Carine **DUPUIS** et Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DELCHÉF** (Président), Michel **COLLARD** (Trésorier général), Patrick **FLAMENT**, Alain **GEURTEN**, José **NIVARLET** (vice-président), Bernard **SCHERPEREEL**, Jean-Pierre **VANHAELEN**, Lucien **LOPEZ** (Secrétaire général).

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

##### **Bruxelles-Brabant wallon (5 représentants/6)**

Messieurs Jean-Louis **Degreef** (avec procuration de Yves Lamy), Claude **Dujardin** (plus procuration de Michel Loozen), Patrick **Gillard**, Fabien **Muylaert** et Yves **Van Wallendael**.

##### **Hainaut (6 représentants/8)**

Fabrice **Appels** (plus procuration de Jacques Lecrivain), Robert **Appels**, André **Dupont**, Michel **Fohal** (plus procuration de Jean-Marie Raquez), Pascal **Lecomte** et Jean-Marc **Tagliafero**.

### **Liège (9 représentants/9)**

Messieurs Jean-Marie **Bellefroid**, Richard **Brouckmans**, Marcel **Dardinne**, Toni **Di Bartolomeo**, Christian **Grandry**, Michel **Halin**, Jean-Pierre **Lerousseaux**, Gilles **Rigotti** (avec procuration de Pol Bayard) et Alain **Vincent**.

### **Luxembourg (3 représentants/3)**

Messieurs Julien **Docquier**, Paul **Groos** et André **Samu**.

### **Namur (4 représentants/4)**

Messieurs Philippe **Aigret**, Pascal **Herquin**, Pascal **Henry** (avec procuration de Gérard Trausch) et Michel **Regnier**.

## **1. Exposé des motifs de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire**

**Jean-Pierre Delchef (président)** présente les différents motifs qui ont incité le conseil d'administration à organiser une assemblée générale à savoir qu'il s'est ému des résultats des votes de son rapport annuel. Après quelques échanges, il a été décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire afin de poursuivre les échanges qui auraient dû avoir lieu lors de l'assemblée générale de juin

L'assemblée générale travaillera en deux temps :

1. la correction du procès-verbal de l'assemblée générale du mois de juin
2. la formulation des doléances, des positions des groupements parlementaires suivie de l'examen des pistes proposées par le CdA pour l'avenir.

**Fabrice Appels (Hainaut)** réplique au nom de des 30 membres de l'assemblée générale, et exprime le malaise engendré par la convocation à cette assemblée générale et déclare qu'il n'entre pas dans les intentions de justifier les votes négatifs sur le rapport du conseil d'administration.

## **2. Analyse du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 juin 2018**

2.1. Présentation des votes des groupements parlementaires sur le rapport du conseil d'administration

**Jean-Pierre Delchef (président)** souhaite que l'on puisse corriger les fautes qui ont été commises dans la rédaction du PV et que l'on puisse confirmer la ventilation par provinces dans certains votes.

**Fabrice Appels (Hainaut)** confirme au nom des 30 personnes présentes que le document transmis avec l'ordre du jour n'est toujours pas correct.

Au terme de la discussion, les 5 provinces s'engagent à transmettre le détail des votes souhaités.

## **3. Présentation de toutes les décisions du conseil d'administration de la saison 2017-2018**

**Jean-Pierre Delchef (président)** sollicite les motivations des votes négatifs concernant le rapport du conseil d'administration.

Aucune province ne souhaite faire de commentaire.

Face à ce constat, le point est clos.

#### **4. Proposition d'une nouvelle philosophie de travail**

##### 4.1. Principes

**Jean-Pierre Delchef (président)** reconnaît, au nom du conseil d'administration qu'il est urgent de revoir certaines dispositions statutaires afin d'améliorer le fonctionnement de la fédération.

Le CDA a planché sur un certain nombre d'options et les soumet à l'assemblée générale de ce jour.

##### 4.2. Propositions de modifications statutaires.

**Jean-Pierre Delchef (président)** commente les propositions relatives aux articles PA 22, PA26, PA47, PA49 et PA70.

**Fabrice Appels (Hainaut)** répond que les propositions de modifications statutaires ne semblent pas devoir être votées en urgence et par conséquent souhaite que les groupements parlementaires aient le temps de les examiner en profondeur.

Face à ce constat, le point est clos.

##### 4.3. Proposition pour une meilleure gestion des organes de l'AWBB

**Jean-Pierre Delchef (président)** : rappelle la motivation qui sous-tend la proposition de solliciter l'avis de la commission législative sur le suivi éventuel des dérogations accordées par le CdA.

**Fabrice Appels (Hainaut)** formule une contreproposition par laquelle l'avis de la commission législative pourrait être sollicité avant l'octroi d'une dérogation.

**Jean-Pierre Delchef (président)** constate que les points de vue divergent.

Face à ce constat, le point est clos.

L'assemblée générale extraordinaire se termine à 21h00.

Pour le conseil d'administration,



Jean-Pierre Delchef  
Président



Lucien Lopez  
Secrétaire – général